



PREMIER
MINISTRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

cnv conseil
national
des villes

BILAN DE MANDATURE

2015 - 2021
SYNTHÈSE

Le conseil national des villes (CNV) est une instance de réflexion, d'analyse et d'anticipation des évolutions des politiques publiques en faveur et au-delà des quartiers et des territoires en politique de la ville. Le CNV répond au rôle d'aiguillon qui lui a été historiquement assigné: espace libre de débats et de confrontations d'idées qu'induisent des cultures professionnelles, associatives et personnelles diverses. Le CNV s'autorise, dans un esprit constructif et concret, une respiration dans la réflexion que ne peuvent se permettre les administrations en charge de la gestion des politiques publiques.



QU'EST-CE-QUE LE CNV ?

Le conseil national des villes (CNV) est une instance de réflexion, d'analyse et d'anticipation des évolutions des politiques publiques en faveur des quartiers de la politique de la ville.

**64 MEMBRES RÉPARTIS
EN 4 COLLÈGES PARITAIRES :**

PRÉSIDÉ PAR LE
PREMIER MINISTRE 2 VICE-PRÉSIDENTS
NOMMÉS PAR LE PM

COLLÈGE DES ACTEURS
ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

COLLÈGE DES
HABITANTS

Résidents en QPV.

COLLÈGE
DES ÉLUS

COLLÈGE DES
PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

LES MISSIONS

- Contribution à l'élaboration et au suivi de la politique de la ville
- Consultation des projets de loi concernant les quartiers prioritaires et leurs habitants
- Suivi du développement des nouvelles formes de démocratie de proximité et de participation des habitants
- Rédaction d'avis, recommandations

CADRE DE VIE

LUTTE CONTRE LES
DISCRIMINATIONS

THÉMATIQUES
DE RÉFLEXION

PRÉVENTION

EMPLOI

SANTÉ

LIEN SOCIAL

ÉDUCATION



LE MOT DES **VICE-PRÉSIDENTS**



Fabienne KELLER
Vice-présidente
depuis 2018

« Le Conseil national des villes est une assemblée représentant les forces vives des quartiers. De nombreux membres s’y investissent fortement. Nous respectons les demandes ministérielles sans omettre d’être force de proposition. Nous avons été un lieu de dialogue et d’élaboration des solutions après l’appel des Maires du 14 novembre 2020. J’aime la richesse de nos débats, empreint d’un respect mutuel réel. Notre formidable secrétariat général transforme nos bonnes idées foisonnantes en textes structurés, qui retracent bien la richesse des débats et le croisement des analyses. »



Hélène GEOFFROY
Vice-présidente
depuis 2021

« La mandature 2015-2021 du Conseil National des Villes a été particulièrement productive en matière de réflexion, de dialogue, de rencontres et de recommandations. Le CNV a veillé à recueillir et à transmettre les expériences des habitants des quartiers populaires, particulièrement touchés car, nous le savons, la crise a d’abord dégradé les conditions de vie des personnes déjà précaires. »



Patrick BRAOUEZEC
Vice-président
(2018-2020)

« Les avis émis par le CNV ont été nombreux, parfois âprement discutés mais toujours dans l’écoute et le respect de l’autre. Les femmes dans l’espace public, la mixité, la montée de la violence ont été, entre autres, les sujets de débats nombreux aboutissant à des avis argumentés et partagés. La force, la spécificité et la richesse du CNV reposent sur le croisement de regards que constituent ces différents collègues. »

DES RECOMMANDATIONS QUI ONT ÉTÉ PRISES EN COMPTE

Image des quartiers

- › Suite à une recommandation du CNV, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a introduit depuis 2019 une **dimension territoriale** dans son baromètre de la diversité.

Lutte contre les discriminations

- › Le CNV recommandait de mettre en œuvre des actions pour réaffirmer la définition de la laïcité, en réponse la formation « Valeurs de la République et laïcité » mise en place et portée par l'ANCT, a formé **65 000 acteurs de terrain** et sensibilisé 20 000 personnes.



Égalité des droits femmes hommes

- › La concrétisation de la recommandation pour la mise en place d'un **budget intégrant l'égalité (BIE)** dès 2020 dans la programmation des crédits du programme 147.
- › Le lobbying pour lutter contre le non-paiement des pensions alimentaires. Le CNV a œuvré sans relâche pour que ce recouvrement soit automatique. C'est chose faite.

Accès au droit et cohésion sociale

- › Le CNV avait recommandé lors du CIV de déployer en priorité les 2 000 France services dans les QPV. Le CIV a retenu **400 nouveaux France service** dans les QPV en plus des 169 existants.
- › Le CNV avait recommandé lors du CIV de renforcer le nombre de médiateurs et de les professionnaliser, le plan de relance a permis la création de **6 500 postes d'adultes relais** et le CIV a acté 6 M€ supplémentaires pour **300 postes de médiateurs** et **300 éducateurs spécialisés**. La médiation sociale est rentrée dans les pratiques.





Équité territoriale et solidarité nationale

- › Territorialiser les dispositifs de la politique ville et les évaluer pour **objectiver l'impact des politiques publiques de droit commun** au bénéfice des habitants des QPV.
- › Développer des **indicateurs de moyens quantitatifs et qualitatifs** sur l'ensemble des politiques publiques en direction des QPV.

Participation citoyenne et démocratie participative

- › Suite à une recommandation de l'instance, l'ERU a mis en place des **formations inter-acteurs** qui constituent un levier favorisant la co-construction opérationnelle et le déploiement des dispositifs sur les territoires.
- › Le CNV a été chargé par le ministre de la ville et du logement, en 2019, de réactiver le Comité National de Suivi des Conseils Citoyens (CNSCC). Au-delà des conseils citoyens, le CNV s'attache à repérer et valoriser **toutes les formes d'engagement citoyen**.

Le CNV recommande, d'**évaluer les actions portées par les associations et leurs impacts** sur les publics cibles pour valoriser leur présence et évaluer leur utilité sociale sur les territoires

Le CNV recommande de **réfléchir à mettre en œuvre une approche expérimentale** permettant de qualifier l'impact des dispositifs sur le bien-être des habitants.

CHIFFRES CLES

28 Assemblées plénières

65 Réunions de Bureau

20 Avis

LE CNV A ORGANISÉ

10 SÉMINAIRES

SUR LA MANDATURE 2015-2021

- 2015
Terrorisme, radicalisation violente, intégrisme, communautarisme, ou comment « la banlieue » est confrontée à ces questions
- 2017
Le logement en question
- 2018
La place des femmes dans les espaces publics en QPV
- 2019
Fonds européens et quartiers prioritaires
- 2019
Le sport au féminin, vecteur d'émancipation ?
- 2020
Missions et interventions de la CDC dans les quartiers
- 2020
Lisibilité du sport féminin en Europe et dans les médias
- 2021
Principes républicains et laïcité
- 2021
Femmes dans la crise
- 2021
Violences des jeunes

DES PRINCIPES PRIORITAIRES

LE DROIT COMMUN :
UNE CONSTANCE
QUI DOIT TOUJOURS
ÊTRE RAPPELÉE

**LA PARTICIPATION
CITOYENNE :**
UN GAGE DE
COHÉSION ET
UN LEVIER POUR
UNE DÉMOCRATIE
INCLUSIVE

**L'ATTRACTIVITÉ ET
L'IMAGE DES QUARTIERS :**
UN INCONTOURNABLE
POUR CHANGER
LES REPRÉSENTATIONS



DES MÉTHODES À RENFORCER OU À REPENSER

LA CO-CONSTRUCTION

Le CNV attire l'attention sur la nécessité absolue d'impulser une **gouvernance partagée et co-responsable** dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques avec les habitants, devrait être privilégiée car gage d'efficacité.

LA COOPÉRATION TERRITORIALE

La co-construction et la co-production des solutions doivent s'enraciner sur la réalité des territoires et **s'adapter aux besoins et aux initiatives des citoyens.**

LES MOYENS NÉCESSAIRES AU SUIVI TERRITORIAL DES MESURES

Le CNV appelle à une **territorialisation de chaque dispositif**. Le suivi territorialisé des mesures n'est pas suffisamment développé. C'est une forte demande qu'il faut encourager, soutenir et renforcer, dans un objectif d'équité et de mobilisation du droit commun, d'autant que la déclinaison des mesures est hétérogène en fonction des territoires et de leurs besoins.



DES CHAMPS THÉMATIQUES ET SOCIÉTAUX DEVANT ÊTRE PRIORISÉS

DES PUBLICS SPÉCIFIQUES

L'INSERTION ET LA VALORISATION DES COMPÉTENCES

Le CNV recommande d'**encourager toutes les initiatives locales**, d'identifier l'existant et d'amplifier les expérimentations, là où il y a des dynamiques, en coordonnant les démarches innovantes de repérage des savoir-être, des savoir-faire, des pratiques et des activités.

LE VIEILLISSEMENT

Le CNV tient à affirmer que les **personnes âgées sont une chance** pour l'attractivité des quartiers, et une **source de lien social**, qu'il faut les valoriser, quels que soient leur degré d'autonomie et leur état de santé.



LES FINANCES LOCALES ET LES PÉRIMÈTRES GÉOGRAPHIQUES PRIORITAIRES

La question des finances locales et des périmètres de la géographie prioritaire sont des enjeux essentiels que le CNV s'attache à suivre pour être force de propositions. À cet effet, plusieurs pistes pourraient être questionnées pour l'Après 2022.

LES VIOLENCES DES JEUNES

Les membres du collège Habitants ont fait part de leurs inquiétudes et de leur désarroi devant l'augmentation des faits de violences chez les jeunes. L'inquiétude portée pour les enfants, a conduit l'instance à organiser un **séminaire de réflexion et d'échanges**.



LES FAMILLES MONOPARENTALES

Le CNV souhaite qu'un regard accru soit porté sur les problématiques spécifiques que l'observation, les témoignages et les analyses mettent régulièrement en évidence, sur des publics et leurs problématiques spécifiques dans les quartiers.



LES MIGRANTS DANS LES QUARTIERS

➤ Retrouvez l'intégralité
du bilan de mandature :
agence-cohesion-territoires.gouv.fr



LE SAVIEZ-VOUS

Les crédits alloués
au ministère de la ville -
ANRU compris-
représentent annuellement

0,5 %
du budget de l'État
pour

10 %
de la population

cnv conseil
national
des villes

Secrétariat du Conseil national des villes
20 avenue de Ségur, 75007 PARIS
01 85 58 61 81
cnv@anct.gouv.fr  [@CNV_villes](https://twitter.com/CNV_villes)